

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**Échafaudage sur pieds - Echafaudage volant**

Formulaire à remplir et à retourner **au moins 15 jours avant la mise de l'installation** par courrier ou à déposer au Service Technique 21 avenue du Général Leclerc – 95410 Grosly  
Le pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur (Demande d'autorisation du droit des sols au Service Urbanisme)

La demande ne vaut pas autorisation, toute occupation du domaine public avant la date de délivrance de l'arrêté de voirie engage la seule responsabilité du demandeur.

**Les occupations du domaine public sont assujetties au paiement d'une redevance.**

**Vous êtes :**

- PROPRIETAIRE A GROSLAY

Je soussigné Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

Demeurant à l'adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

- UNE ENTREPRISE CHARGEE DE REALISER LES TRAVAUX

Raison sociale de l'entreprise \_\_\_\_\_

Nom & prénom du gérant \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

**Demande une autorisation de voirie pour l'installation :**

Échafaudage sur pieds (10 jours de carence)  Echafaudage volant (pas de redevance)

**Demande pour la parcelle cadastrée section \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_**

Se situant au n° \_\_\_\_\_ de la voie dite \_\_\_\_\_

Afin de (motifs des travaux) \_\_\_\_\_

Emplacement sur (barrer la mention inutile) CHAUSSEE TROTTOIR PLACE DE STATIONNEMENT

Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

Emprise du stationnement :

Longueur \_\_\_\_\_ m Largeur \_\_\_\_\_ Surface totale \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Observations : \_\_\_\_\_

Vous trouverez ci-dessous la liste des concessionnaires à contacter.

J soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles R644-2).

Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.

En cas de délivrance de l'autorisation sollicitée, je dégage entièrement par la signature de la présente, la responsabilité de la ville de GROSLAY si des accidents étaient provoqués, soit directement, soit indirectement par l'occupation citée plus haut.

**Pose d'échafaudages sur pieds 0.50 €/m<sup>2</sup> /jour ou ml/jour  
(Délai de carence de 10 jours pour les échafaudages utilisés pour effectuer les ravalements).**

A Grosly, Le \_\_\_\_\_

Signature